

Sortir du cadre, un documentaire sur les artistes et les œuvres sous licences libres et ouvertes

Pablo et Tristan ont choisi de suivre des artistes qui publient sous licence libre et de les interviewer face caméra.

Pour faire vivre ce projet ambitieux, qui sera également diffusé sous licence libre, ils ont lancé une campagne de financement participatif qui court jusqu'au 2 mars 2020... Un pari qui est déjà presque réussi !

Nous avons posé quelques questions à ces hérauts de la culture libre.



Bonjour. Pouvez-vous nous présenter en quelques phrases le projet ? Est-ce un documentaire, une série ?

T : Le projet de base est de réaliser un long-métrage documentaire sur les artistes et les œuvres sous licences libres et ouvertes dans l'art. Seront notamment abordées les questions de rémunération des artistes, du droit d'auteur, des licences libres, de la création artistique et de sa diffusion. On essaye depuis

plusieurs années d'expliquer aux personnes faisant des films l'intérêt des licences, avec très peu de résultats. On s'est dit qu'avec un film, on aurait un support permettant de prendre le temps d'expliquer et de comprendre le sujet dans sa complexité.

P : L'idée de la série nous est venue quand on s'est rendu compte que toute la matière qu'on récoltait en allant interroger des militant·e·s du libre reflétait une multitude de points de vue, tous aussi intéressants les uns que les autres. On ne pourra clairement pas tout mettre dans le film alors on s'est dit, « pourquoi pas une série ? ». Ça serait dommage de garder tous ces outils de pensée pour nous, on veut que tout le monde puisse en profiter. C'est aussi ça l'esprit du libre non ?

T : Donc *Sortir du cadre*, c'est un projet de film et de série documentaire.



Le choix de la vidéo n'est-il pas une grosse contrainte pour faire évoluer votre travail par la suite ? Par exemple, nous, chez Framasoft, nous produisons surtout du texte parce que c'est plus facile à mettre à jour (et puis parce qu'on est des vieux dans notre tête ^^).

P : La forme du documentaire vidéo nous est venue assez naturellement. D'abord parce que l'association qu'on a fondée ensemble - Lent ciné - est une association de diffusion et de production audiovisuelle. Mais aussi parce nous sommes tous les deux des réalisateurs. Personnellement, c'est la forme que je préfère pour m'exprimer. On veut aussi montrer de manière très pragmatique que oui, c'est possible de faire du cinéma et du libre en même temps. C'est sûr que nos idées continueront de cheminer, que la situation évoluera par la suite et peut-être que notre documentaire deviendra obsolète sur certains points. Si les choses vont dans le bon sens, on l'espère même. Et puis, ce sera l'occasion d'en faire un nouveau !

T : Les entretiens que nous réalisons, nous les mettons par écrit. Cela nous permet de faire un pré-montage à partir du texte. La matière étant là, si cela intéresse quelqu'un·e, nous la rendrons disponible sous licence libre une fois le tournage terminé.

Vous avez décidé de traiter du droit d'auteur et de la situation économique des artistes, exclusivement ?

P : Non, c'est le point de départ du documentaire. Ce qu'on aimerait partager c'est l'idée qu'il est possible de faire autrement, que le système actuel du droit d'auteur n'est qu'une possibilité parmi tant d'autres. On aimerait faire bouger les imaginaires, montrer que le nerf de la guerre, ce n'est peut-être pas les œuvres en elles-mêmes mais les personnes qui créent. Donnons des droits aux artistes et libérons les œuvres.

T : En plus des entretiens, nous allons filmer des artistes au travail, en train de créer, pour montrer ce qu'on ne voit jamais ou presque : l'acte créatif. Nous allons également suivre une artiste, qui place ses œuvres sous licence libre, pendant plusieurs jours, pour en quelque sorte rentrer dans son quotidien, dans sa vie. La regarder travailler, la faire parler de ses expériences, de ses créations artistiques, de sa relation avec le public. Voir comment, concrètement, elle vit aussi. Pour rendre palpable une personne derrière les licences, derrière les œuvres, derrière la création.

En faisant cela, nous souhaitons réfléchir à ce qu'est un·e artiste, à qui se dit artiste et pourquoi. Nous ce qu'on pense, c'est que tout le monde devrait être artiste, devrait avoir la possibilité de créer.

Parmi les intervenants, il n'y a aucun écrivain (Gee étant cité pour ses bédés), est-ce lié au hasard ou il s'en trouve moins qui publient sous licences libres que dans les autres arts ?

P : Rien d'intentionnel de notre part, nous n'avons pas encore fait le tour des artistes qui utilisent les licences libres. Mais rien n'est totalement fixé encore, il est fort probable qu'on intègre un·e écrivain·e dans le film. Il reste d'ailleurs l'artiste principal·e à trouver...

T : En ce qui concerne la description de Gee, on s'est limité à « auteur-dessinateur de BD » parce qu'avec toutes ses casquettes, cela aurait pris trop de place. Blague à part, pour l'instant, nous étions contraints par les moyens

financiers, puisque jusque-là nous avons autofinancé le projet. Le financement participatif va nous donner de l'air et nous ouvrir des perspectives. On aimerait aussi plus de diversité quant aux personnes interrogées : on sait qu'il n'y a pas que des hommes blancs qui produisent des œuvres sous licence libre, et on aimerait que cela se voie dans le film.

Avez-vous prévu d'interroger des artistes qui vivent du droit d'auteur « classique » (comme de la SACEM, par exemple) pour confronter leur avis ?

P : C'est une question qu'on s'est posée au début, quand on a commencé à écrire. On a finalement préféré se concentrer sur les auteurs qui utilisent des licences libres ou de libre diffusion. On estime que c'est leur parole et leurs expériences qui se font rare dans le débat public. Les auteurs qui vivent du droit d'auteur sont une minorité mais on a l'habitude de les entendre ou de les voir dans les médias. On veut que l'attention se porte sur d'autres personnes.

Est-ce que vous traitez de l'existant, de l'histoire, ou des alternatives en construction ?

P : On veut plutôt se baser sur les alternatives en construction. Des documentaires ou des livres sur la création du droit d'auteur, il en existe déjà plein ! Évidemment, si on veut être clair pour tout le monde, nous devons obligatoirement faire un point sur ce qui existe actuellement et comment ça fonctionne mais l'objectif du documentaire est de montrer qu'il est possible de dépasser ça et que certaines personnes sont déjà en train de le faire.

T : L'idée, c'est un peu de faire un constat : l'existant ne fonctionne pas, ou seulement pour une minorité, à l'image du système capitaliste dans son ensemble. Et à partir de là, de voir ce que certain·e·s font pour dépasser cela, pour sortir de ces logiques privatives, individualistes et mercantiles et aller vers du don, du collectif, de l'humain.

Quel support de diffusion envisagez-vous ?

P : Pour l'instant on aimerait que le documentaire soit visible sur Internet mais surtout, on veut organiser une tournée de projections à travers la France pour le montrer un maximum et pouvoir en discuter avec les spectateurs. Après tout dépendra du budget qu'on réussira à rassembler.

T : L'intérêt de placer un documentaire sous licence libre, c'est qu'il pourra être facilement vu et diffusé, avec ou sans nous. J'ai espoir que la diffusion de ce film nous dépasse, que des projections soient organisées partout en France et ailleurs, par des collectifs et des assos. Après, c'est sûr qu'on préférerait y assister pour en discuter.

Vous envisagez de passer sur Netflix pour toucher un plus large public ? Plus sérieusement, si une chaîne *mainstream* décidait de diffuser le film sans vous rémunérer, qu'en penseriez-vous ?

P : Si une chaîne *mainstream* s'intéresse au sujet, ça sera déjà une victoire ! Le film sera sous licence Art Libre et CC-BY-SA 4.0 mais licence libre n'est pas synonyme de gratuité. Si un diffuseur qui a les moyens veut montrer le film, on ne lui épargnera pas les frais de diffusion. Jusqu'à preuve du contraire, il aura besoin d'une copie adaptée à son format de diffusion et devra donc obligatoirement passer par nous. Ce n'est pas parce que nous produisons des films libres qu'il faut brader le travail des artistes. Surtout quand on en a les moyens.

Vous n'avez pas peur que votre choix de diffusion limite son audience à la microsphère libriste ?

P : C'est toujours un risque mais c'est pour ça que le sujet du documentaire traite de sujets plus larges que les licences libres dans les domaines artistiques. Nous voulons aussi parler des artistes, de l'art et de notre système économique et culturel plus globalement.

T : Au contraire, l'idée d'organiser une tournée de projections permettra de toucher un public large. Par exemple, parce qu'il parle aussi de la précarité des artistes, on pourra peut-être le montrer à la cité internationale de la BD à Angoulême, et parce qu'il parle de la diffusion des œuvres, auprès de personnes aimant le cinéma, la littérature, la musique, bref, à un public large.

Vous indiquez vouloir mettre à disposition la série sous une double licence libre LAL/CC BY SA, cela concernera le produit fini ou vous envisagez de partager aussi les sources, rushes non montés voire tournages non dérushés ?

T : L'idée est que tout soit sous licence libre, jusqu'aux transcriptions des entretiens. Après cela pose la question de la mise à disposition de tout ce

matériau. Nous n'avons ni les capacités techniques, ni les moyens de mettre à disposition sur internet des centaines de gigaoctets de vidéos et de sons. Le matériau sera donc à disposition, mais pas en ligne.

C'est aussi pour cela que nous souhaitons réaliser une série : rendre accessible au plus grand nombre ce que nous trouvons le plus intéressant.

Vous êtes en pleine campagne de financement en ce moment, avec un montant très raisonnable eu égard au travail à fournir. Vous allez recommencer à l'avenir pour la suite, ou essayer de trouver d'autres sources de financement ?

P : C'est la première campagne de financement. Avec ça, on espère pouvoir se lancer mais aussi se faire connaître. Si ça fonctionne bien, on reviendra par la suite en partageant notre avancée à tout le monde ! On est aussi en train de chercher d'autres financements plus classiques, notamment en région.

T : 2 500 €, ça correspond au minimum pour qu'on puisse mener à terme le tournage. Sans nous rémunérer pour le travail fourni. On a calculé qu'au minimum du minimum, il nous faudrait 7 500 € pour mener à bien la postproduction (montage, mixage, étalonnage) et terminer le film. Toujours sans nous rémunérer, mais en rémunérant (pas assez) des techniciens.

Du coup, est-ce que ce n'est finalement pas ça le plus gros problème des artistes : trouver des sous pour pouvoir travailler ?

P : Tu as tout à fait raison ! C'est le plus gros problème et c'est pour ça qu'il faut trouver d'autres solutions qu'aller se vendre sur un marché de l'art sur lequel les artistes n'ont aucun contrôle.

T : La manière dont on fait ce film est une mise en abyme : on montre des artistes qui veulent faire autrement mais qui, on ne va pas se le cacher, galèrent. Tout ça, en galérant. Mais cette campagne de financement participatif, ça nous fait du bien, ça nous rassure. Et ça donne du sens à ce qu'on fait. Et à comment on le fait aussi. Tous ces dons, qu'il s'agisse d'argent ou de temps - un nombre incalculable de gens a relayé l'information -, nous prouve que le capitalisme n'est pas encore partout, qu'il reste des marges, des interstices, qui ne demandent qu'à s'agrandir. À l'image de votre travail bénévole pour qu'on puisse s'exprimer ici. Alors merci.

On a l'habitude laisser le mot de la fin aux écrivains dont on présente le

travail dans Framabook, on va faire pareil avec vous.

T : Nous faisons partie de l'association Lent ciné, qui produit et diffuse des films sous licences libres et de libre diffusion et promeut le libre. On essaye de faire plein de chose en plus de réaliser des films (un festival annuel, Nos désirs sont désordres, des projections, une plateforme de films...). Malheureusement nous sommes très peu (les doigts d'une main suffisent pour nous compter). Donc n'hésitez pas à regarder ce qu'on fait sur notre site et à nous contacter si vous voulez participer.

P : Je voulais dire que le tournage des premiers entretiens et le lancement de la campagne de financement participatif nous ont montré à quel point la sphère libriste est accueillante. On reçoit des encouragements et on sent que les gens sont prêts à s'investir.

Et sinon, comme je le disais plus haut, on est toujours à la recherche de notre personnage principal, on aimerait que ce soit un·e artiste qui place tout ou une partie de son travail sous licence libre. Si vous avez des idées de personnes que ça pourrait intéresser, n'hésitez pas à nous contacter !



En savoir plus

- Adresse de la campagne de financement : <https://www.helloasso.com/associations/lent-cine/collectes/sortir-du-cadre>
- Site de la campagne : <http://lenticine.tuxfamily.org/sortir-du-cadre/>
- Site du collectif lent Ciné : <http://lenticine.tuxfamily.org>
- Pablo Albandea : <http://pabloalbandea.com/>
- Tristan Duval : <http://tristetemps.tuxfamily.org/>